

PARC EOLIEN DE LA PERCHE

Est-ce cela que nous voulons ?

Localisation	Thème	Valeur de l'impact
Village de la Perche - Grande-Rue	Secteur habité	NUL
Village de la Perche - Carrefour Grande-Rue / Rue du canal	Secteur habité	MODÈRE
Village de la Perche - Rue des Vicaires	Secteur habité	MODÈRE
Village de la Perche - Grande Rue	Secteur habité	MODÈRE
Village de la Perche - Carrefour avec la rue des Pérasses	Secteur habité	FORT
Hameau du Buhard	Secteur habité	FORT
RD.62, entre Sauzais-le-Potier et la Perche	Voie de communication	MODÈRE
Hameau de la Mondie	Secteur habité	TRES FORT
Hameau de la Roche-Bridier	Secteur habité	FORT
Hameau des Godarts	Secteur habité	MODÈRE

Extrait du dossier déposé à la préfecture

RÉAGISSONS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

- Dans le plus grand silence, le projet continue d'avancer à grands pas.
- Le dossier a été déposé à la préfecture juste avant les élections municipales.
- La question se pose désormais des accès pour faire passer les gigantesques convois.
- Le promoteur va solliciter les communes de La Perche et d'Ainay le Vieil pour obtenir leur accord.
- Ce qui signifie arrachage de haies et d'arbres pour élargir les chemins.



Vous êtes élu(e) ?

Si vous êtes consultés, prenez vos responsabilités pour vous et pour l'environnement naturel de vos enfants et des générations futures.

VOTEZ NON à ces demandes et exigez des explications sur leur impact réel ainsi que la consultation des populations.

Vous êtes citoyen(ne) ?

Exprimez-vous auprès de vos élus pour faire entendre votre voix et faire respecter la démocratie.



Des éoliennes visibles depuis l'abbaye de Noirlac !



La Celette



Ainay le Vieil



La Roche Bridier



La Mondie

Extraits du dossier déposé à la préfecture



Buhard

Un collectif de citoyens